



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CAF

Question écrite n° 47125

Texte de la question

M. Pierre Gosnat attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les moyens de fonctionnement de la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne. Alors que la crise économique, qui touche notre pays entraîne une augmentation des demandes d'allocations, que la prime de solidarité active de 200 euros promise aux 4 millions de travailleurs modestes dans le cadre du plan de relance doit être versée en avril, depuis le mois de janvier et qu'il y a la mise en place d'un nouveau système de déclaration de ressources entre la caisse d'allocations familiales et les services fiscaux, 7 000 allocataires du Val-de-Marne sont toujours confrontés à des difficultés de paiement de leur aide personnalisée au logement (APL) ou de leur allocation logement (AL). À cela s'ajoute la mise en oeuvre du revenu de solidarité active (RSA) au 1er juin dont la CAF estime à 80 000 le nombre de bénéficiaires potentiels, quand le département compte déjà 24 000 Rmistes. Tous ces surcroûts de travail amènent la direction de la caisse du Val-de-Marne à fermer ses accueils au public des CAF de Créteil, Champigny et Thiais, pendant trois semaines, dans le but de rattraper le retard de traitement des dossiers, retard évalué à 20 jours, et qu'à Ivry, la permanence CAF n'a pas été remplacée..., malgré les demandes de la ville. Mais, outre la pénalisation des allocataires en attente de leurs prestations, qu'en sera-t-il des dossiers arrivés au cours de ces trois semaines de fermeture ? Ce sont encore une fois, les populations en grandes difficultés qui sont les premières touchées par cette situation, et qui subissent de plein fouet les conséquences des politiques d'économies de la RGPP. Si un certain nombre de retards peuvent s'expliquer par des facteurs conjoncturels, il semble que les causes essentielles de ces dysfonctionnements proviennent d'un manque de personnel. En effet, les conditions de travail des personnels des CAF se détériorent. Un rapport de l'inspection générale des affaires sociales montre que beaucoup de salariés sont à saturation, et expriment leurs inquiétudes en demandant des emplois supplémentaires, des salaires décents et la possibilité de travailler dans de meilleures conditions. Au plan national, la suppression de 10 000 postes en deux ans a nettement dégradé les conditions de travail des agents et la qualité du service. En Val-de-Marne, les 109 personnes recrutées en remplacement des 89 départs en retraite ne suffisent pas à répondre à la gestion quotidienne et à l'accroissement des tâches. Pour mettre fin au mécontentement légitime des allocataires et des salariés, il demande quels moyens il compte mettre en oeuvre, en termes de recrutements et de formation des personnels pour que la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne puisse résorber son retard et être en mesure de faire face à ses missions publiques, dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Gosnat](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47125

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2009, page 3740

Question retirée le : 5 mai 2009 (Retrait pour cause de question identique)